

Embargo  
Vendredi 3 septembre 2004  
11 h 00

**Seul l'exposé prononcé fait foi**

**Journée de l'économie, 3 septembre 2004, Zurich**

## **Politique économique axée sur l'innovation : qu'est-ce que cela signifie pour l'économie ?**

Discours du président d'economiesuisse Ueli Forster  
à la Journée de l'économie du 3 septembre 2004 à Zurich

Le débat actuel sur le thème de la croissance est à mon avis presque paradoxal. Alors que la Suisse pointe régulièrement en queue de liste dans les comparaisons internationales en matière de productivité du travail et de croissance économique, le KOF-EPFZ la place toujours en tête de peloton dans son évaluation périodique de la capacité des entreprises à innover. Dans ce domaine, et même si son avance s'est réduite, l'économie suisse a ainsi réaffirmé en 2002 son leadership par rapport à onze pays européens. Une des explications de ce mystère réside peut-être dans le fait que les innovations à forte valeur ajoutée et celles entraînant la croissance économique la plus forte ont lieu de plus en plus souvent à l'étranger, où elles sont également commercialisées. Cela expliquerait pourquoi les bonnes performances des entreprises suisses en termes d'innovation ont de moins en moins d'impact sur le résultat global de l'économie nationale. Ce constat met en lumière la nécessité de mener une politique de croissance cohérente.

Quelle politique axée sur l'innovation encouragerait-elle la croissance, d'après nous ? Contrairement à ce que suggèrent les appels diffus en faveur d'une offensive en matière d'innovation, une telle politique n'exige pas prioritairement un renforcement des interventions de l'Etat. Or nous constatons régulièrement, à notre grand étonnement, que la confiance dans la capacité de l'Etat à induire le succès économique semble inébranlable. Et pourtant, le levier d'une politique d'encouragement, qu'elle consiste à promouvoir certaines « technologies d'avenir » ou à miser sur une sélection de projets individuels, n'est pas à même de provoquer les succès commerciaux technologiques.

Que souhaitent les milieux économiques ? De quoi l'économie a-t-elle besoin ? Les entreprises à forte intensité de savoir et de capital humain ont besoin de travailleurs qualifiés et de conditions-cadre institutionnelles qui encouragent les performances et autorisent la flexibilité. Plusieurs facteurs influencent de manière déterminante la capacité à innover d'une place économique : la politique économique générale, un système fiscal raisonnable et une politique de formation et de recherche de qualité.

Permettez-moi d'aborder brièvement la question de la politique de formation et de recherche, thème sur lequel M. Franz Humer reviendra plus longuement. Si tout le monde réclame un système de formation et de recherche compétitif, nous tardons pourtant à appliquer ce principe de politique économique. Ainsi, la révision de la loi sur les hautes écoles spécialisées interdira la création d'établissements privés, et, par ailleurs, l'idée d'utiliser les taxes d'études comme facteur de compétitivité et mode de financement complémentaire est mal vue. On préfère continuer de mesurer le succès de la politique de formation et de recherche en fonction des moyens mobilisés plutôt que de leur résultat ou de leur efficacité. C'est la seule explication au fait que nous débattons depuis 5 ans, sans succès, d'une structure des hautes écoles efficace et moderne, alors que le Conseil suisse de la science et de la technologie et Economiesuisse ont présenté des projets dans ce sens. Et jusqu'à preuve du contraire, nous sommes toujours convaincus que les hautes écoles spécialisées ne peuvent être gérées qu'en partenariat entre la Confédération et les cantons. La politique doit se limiter exclusivement à fixer les conditions-cadre essentielles, c'est-à-dire à réglementer l'accès, les taxes d'étude, la reconnaissance des diplômes, la garantie de la qualité et l'uniformité du financement afin de laisser aux écoles la plus grande autonomie possible. D'autre part, une politique encourageant l'innovation doit aussi inclure une protection simple et efficace de la propriété intellectuelle. La révision de la loi sur les brevets actuellement en cours ne satisfait malheureusement pas cette exigence. Ainsi, la restriction de la brevetabilité proposée dans le domaine de la biotechnologie fleure surtout l'hostilité envers les sciences, ce qui contredit la volonté exprimée de disposer d'une place scientifique suisse moderne. Enfin, il faut doter les secteurs de la formation et de la recherche de moyens appropriés. L'économie a toujours appuyé ce postulat et continuera de le faire à l'avenir. Nous devons néanmoins penser à une chose : la formation et la recherche constituent un investissement d'avenir à condition de ne générer aucune dette hypothéquant l'économie sur le long terme.

Nous avons également besoin d'une politique fiscale et financière innovante et tournée vers l'avenir. Penser que ce qui existe aujourd'hui a fait ses preuves et qu'il est possible d'en garantir le financement sans difficulté est tentant, mais pas réaliste.

Dans le but de créer des emplois, la majorité des pays concurrents de l'OCDE s'efforcent de proposer des conditions fiscales avantageuses pour attirer des entreprises et des investissements. Il n'y a qu'à voir l'attractivité des efforts consentis en Europe centrale, la politique fiscale de l'Irlande, le très attractif impôt sur les sociétés prochainement introduit en Autriche. Je pourrais citer de nombreux autres exemples qui montrent que la concurrence internationale entre les systèmes fiscaux s'est intensifiée. La Suisse ne doit en aucun cas se reposer sur ses lauriers. Elle doit penser au progrès et

réfléchir à la manière de rendre son système novateur et compétitif. Concrètement, la Suisse doit tenir compte de cette évolution et éliminer les obstacles fiscaux qui entravent le plus la concurrence. Un de ces obstacles, la double imposition économique frappant les bénéficiaires et les dividendes, constitue un handicap majeur qui ne subsiste pour ainsi dire que dans notre pays. Si on tient compte de cet aspect, la position de la Suisse en matière d'imposition des sociétés, au niveau international, est moins bonne que si on se contente de comparer l'impôt sur les bénéfices. Ainsi, selon l'OCDE, le taux d'imposition effectif sur les dividendes atteignait près de 60% en Suisse, soit 10% de plus que la moyenne de l'UE. Ce sont les PME qui subissent le plus grand préjudice. Or il faudrait précisément les promouvoir afin d'optimiser la capacité de renouvellement de l'économie.

Cela m'amène à la réforme de l'imposition des sociétés, un projet, qui me tient particulièrement à cœur en tant qu'entrepreneur. La réforme en vue représente un investissement pour l'avenir, qui génère des emplois, de la croissance, une augmentation du capital disponible pour les PME et une réduction de son prix. Pour l'économie, il est essentiel d'améliorer les conditions-cadre fiscales des entreprises. Les entrepreneurs réclament depuis longtemps et avec insistance la suppression de la double imposition économique touchant les sociétés anonymes et leurs actionnaires. La procédure de consultation est arrivée à son terme. Nous attendons avec impatience le projet définitif du Conseil fédéral et espérons qu'il abandonne l'idée, contreproductive, d'un impôt sur les gains de participations. L'économie se prononce en faveur d'une imposition partielle de tous les dividendes sans impôt sur les gains de participation selon un « modèle 3+ », c'est-à-dire un modèle prévoyant une imposition partielle des dividendes limitée à 50% au maximum. Il convient d'éliminer complètement la double imposition économique à long terme de même que les distorsions correspondantes des modes de financement. Différentes esquisses de projets prometteuses existent pour y parvenir.

C'est à cela que je pense quand je dis qu'il faut désencrasser le système, regarder vers l'avenir et innover. Nous souhaitons encourager les jeunes entrepreneurs et déplorons l'insuffisance de capital-risque – la réforme de l'imposition des entreprises est un instrument approprié qui ne nécessite guère de ressources étatiques. De la gauche à la droite, tout le monde déplore l'atonie de la croissance économique suisse. D'ailleurs, nombre d'observateurs estiment que les PME suisses disposent de peu de fonds propres. Optimisée, la réforme de l'imposition des entreprises stimulerait davantage la croissance attendue depuis longtemps, générerait des emplois et améliorerait la dotation en fonds propres des entreprises.

La structure du système fiscal revêt certes une grande importance pour une politique de croissance, mais celle des dépenses aussi. Certains milieux nous accusent souvent à tort de vouloir démanteler l'Etat et les prestations sociales. Permettez-moi de clarifier un point : l'économie suisse, l'économie, ne veut pas démanteler l'Etat ni faire des économies envers et contre tout. Nous savons ce que valent des secteurs de la formation et des technologies de qualité ; nous mesurons l'importance d'une infrastructure des transports efficace et performante ; nous sommes conscients de la nécessité de disposer d'assurances sociales solides, car elles sont la condition de la paix sociale en Suisse ;

l'économie perdrait aussi en qualité si ces domaines faisaient l'objet d'un démantèlement. Pourtant, la situation financière des pouvoirs publics et les perspectives des assurances sociales se sont considérablement détériorées au cours de la dernière décennie. Nous savons que la situation ne changera pas ni ne s'améliorera toute seule. C'est la raison pour laquelle nous appelons de nos vœux les débats, les explications et les réflexions fondamentales nécessaires. Nous voulons savoir ce qu'il advient des impôts et des dépenses, qu'on nous le dise en toute honnêteté. Nous ne voulons pas que les recettes fiscales soient absorbées par des structures dépassées ou inefficaces. Même en tenant compte du programme d'allègement, le Conseil fédéral prévoit une augmentation des dépenses de 5 milliards de francs d'ici à 2008. Par rapport à la croissance économique et à l'inflation, c'est encore trop. Nous ne pouvons plus nous permettre une croissance des dépenses plus forte que celle des recettes. Nous nous engageons pour que l'augmentation des dépenses soit limitée à 3 milliards de francs environ d'ici à 2008 et pour que les dépenses supplémentaires soient concentrées dans les domaines particulièrement intéressants du point de vue de la politique de croissance. Il s'agit d'investir pour l'avenir.

Je disais l'an dernier à propos du premier programme d'allègement, le PA03, qu'il s'imposait même s'il était insuffisant, car la Confédération vivait largement au-dessus de ses moyens. Cette année, je dis à propos du deuxième programme d'allègement, le PA04, qu'il s'impose même s'il est insuffisant, car la Confédération continue de vivre largement au-dessus de ses moyens. Le premier programme d'allègement constituait certes un premier remède d'urgence, mais il n'a de loin pas suffi à supprimer le déficit structurel des finances publiques. Faute de mesures, le montant des déficits dépassera le milliard et grèvera massivement le budget fédéral ces prochaines années. L'amélioration de la conjoncture ne devrait rien changer à ces perspectives inquiétantes. La dette de la Confédération dépasse les 123 milliards de francs, c'est plus de trois fois plus qu'il y a 15 ans. En conséquence, la Suisse paie des intérêts de la dette élevés. Aucun autre pays de l'OCDE n'a connu pareille augmentation de ses dépenses. Avec une augmentation moyenne par année des dépenses et des recettes estimée à respectivement plus de 3,5% et plus de 5%, l'évolution des finances fédérales reste très préoccupante. Aussi, le Conseil fédéral parle-t-il d'un montant à assainir de 2 milliards de francs environ à l'horizon 2007. A notre avis, ce chiffre est sans fondement. Si on y regarde de plus près le montant à assainir est bien plus élevé. Les nouvelles estimations des recettes se fondent encore sur des prévisions optimistes. Par ailleurs, le surplus de ressources financières découlant du rejet du paquet fiscal ne doit pas être simplement englouti. D'autres éventuelles dépenses supplémentaires (NLFA, PC pour les familles, etc.) ne sont pas prises en considération. Enfin, la constitution d'une « réserve de politique financière » pour ménager une marge de manœuvre dans ce domaine fait aussi défaut. Compte tenu de ces facteurs, le montant à assainir à l'horizon 2007 se situe entre 3 milliards de francs et 3,5 milliards de francs au minimum.

J'aimerais encore dire quelques mots sur deux objets bientôt soumis à votation. L'initiative sur la Poste sera soumise au peuple en septembre. Ce texte entre dans le cadre des éléments du système qu'il faut désenclaver. Chaque franc de recettes fiscales dépensé en raison de cette initiative serait un franc gaspillé. C'est la raison pour laquelle Economiesuisse rejette ce texte. Tout au contraire, la

nouvelle péréquation financière, soumise à votation en novembre est un projet d'avenir. Désenchevêtrer les tâches de manière pertinente, mettre en place des formes de collaboration efficaces à tous les niveaux étatiques, accroître l'autonomie des cantons et leurs responsabilités, se rapprocher des citoyens et optimiser l'efficacité, tels sont les objectifs de la nouvelle péréquation financière.

L'innovation implique d'améliorer la situation, mais aussi de préserver les conditions-cadre favorables à l'innovation et aux entrepreneurs. Permettez-moi maintenant d'aborder encore un dossier qui, espérons-le, sera conclu avant la fin de l'année, au terme de négociations difficiles avec les autorités. Je pense au certificat de salaire. Vous connaissez tous la genèse laborieuse de ce projet, et vous êtes nombreux à avoir suivi avec intérêt, activement ou passivement, cette naissance difficile. Le dernier mot n'a pas encore été dit, mais le projet prend une bonne tournure.

En tant que président d'economiesuisse, je suis régulièrement sollicité pour exposer le point de vue des entrepreneurs sur les relations entre la Suisse et l'UE. A cet égard, je constate souvent un décalage entre la perception par l'opinion publique de nos relations avec l'UE et le point de vue des entrepreneurs. D'où vient-il ? Beaucoup de Suisses ont du mal à imaginer qu'un petit pays comme le nôtre reste à l'écart d'une Union européenne qui s'est passablement étendue. Cela est-il lié au besoin d'harmonie si répandu chez nous ? La dynamique de groupe de l'UE agit-elle ? Mais à vrai dire, nombreux sont ceux qui, dans notre pays, pensent que l'on ne subit pas de préjudice en renonçant à participer entièrement à l'UE. C'est ce qui est ressorti de la votation du 4 mars 2001 sur la reprise immédiate des négociations d'adhésion. De leur côté, les partisans de l'adhésion prédisent des répercussions sur le long terme de cet échec pitoyable.

Sur cette question, il est indispensable pour les milieux économiques de distinguer clairement les considérations politiques des considérations économiques. Les obstacles politiques à l'adhésion sont majeurs : à moins de réformes radicales de la démocratie directe, une adhésion n'est pas pensable. Du point de vue économique, il n'y a guère de raisons d'adhérer même si certains obstacles disparaîtraient ici ou là. Dans les milieux économiques, le débat sur l'adhésion à l'UE n'est pas du tout passionné. Les obstacles qui rendent l'adhésion peu attrayante sont toujours les mêmes : d'abord, les problèmes dans le domaine des politiques financière et fiscale, ensuite, ceux dans le domaine de la politique monétaire et, enfin, ceux concernant le marché du travail et la politique sociale. La situation est claire : à court et moyen terme, les entreprises ne tablent pas sur une adhésion de la Suisse à l'UE.

Les relations entre la Suisse et l'UE ont passablement changé au cours de l'année écoulée. En effet, les sept accords bilatéraux I, qui sont entrés en vigueur il y a plus de deux ans, ont fait leurs preuves et la phase de négociation pour les accords bilatéraux II est arrivée à son terme. Nous considérons que c'est une étape importante. Les négociations relatives à ces accords se sont révélées assez difficiles – c'est presque toujours le cas. Le Conseil fédéral et les négociateurs suisses ont fait du bon travail. Les deux cycles de négociations ont abouti à des accords qui constituent, avec l'accord de

libre échange et de nombreux autres accords bilatéraux, une bonne base pour des relations de bon voisinage avec l'UE. Surtout, ils posent les fondements nécessaires pour un accès satisfaisant au marché intérieur.

Lorsque je m'entretiens avec les présidents d'organisations faitières de l'économie européenne, dans le cadre de l'UNICE, il apparaît clairement que notre point de vue diverge considérablement de celui de certaines de ces organisations. Ainsi, certaines organisations nordiques espéraient que l'adhésion se traduirait par une diminution de leur fiscalité traditionnellement élevée. Cela s'est révélé juste en partie. En ce qui concerne les représentants économiques des pays d'Europe centrale et orientale, il était clair qu'ils seraient des bénéficiaires nets d'une adhésion à l'UE. Notre point de vue était et est encore différent. Le fait est que notre statut de pays proche de l'UE, mais autonome sur le plan politique, est avantageux à moyen et long terme également pour l'économie. L'approche bilatérale s'adapte en outre mieux à nos besoins que l'EEE. Je pense que le bilatéralisme a encore de beaux jours devant lui. En outre, je suis convaincu que d'autres domaines se libéralisent et que l'UE comme la Suisse ont intérêt à les aborder ensemble. Il est donc également déplacé de dire que les Suisses sont difficiles. L'UE ne négocierait certainement pas avec la Suisse si elle n'y trouvait pas son compte.

Pour l'instant, il reste des impondérables en ce qui concerne le bilatéralisme. Même si on part du principe que les Chambres fédérales approuveront à une large majorité le résultat des négociations bilatérales II, il faut s'attendre à un référendum sur Schengen/ Dublin. En tant que représentants de l'économie, nous arrivons à la conclusion que cet accord est raisonnable et mérite notre soutien, maintenant que les précautions nécessaires ont été prises. Nous devons donc veiller à ce que cet accord ne soit pas mis en danger en cas de votation. Dans l'éventualité d'un référendum, il sera capital de faire passer l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE. Un rejet de cet accord par les citoyens serait fatal. Les accords bilatéraux I risqueraient alors d'être menacés en raison de la « clause guillotine ». En conséquence, le bilatéralisme dans son ensemble serait menacé et les fondements contractuels de nos relations avec l'UE seraient anéantis. Pour l'économie, une telle évolution serait inouïe et totalement inacceptable. Cela porterait un coup majeur aux relations entre la Suisse et l'UE. Une telle crise aurait des conséquences imprévisibles sur l'économie suisse. Nous devons donc tous être prêts à mobiliser nos forces et à soutenir cet objet avec la plus grande détermination aux côtés du Parlement, du Conseil fédéral et des partis politiques.

\* \* \*

La grande tâche des représentants des milieux économiques et politiques de Suisse est d'expliquer, mieux que par le passé, que les réformes apportent, à large échelle, des bénéfices sensiblement plus grands que les efforts à fournir sur le court terme. En d'autres termes, il n'est pas question de renoncer au modèle économique de la Suisse, caractérisé par la cohésion sociale, mais de raviver des principes d'économie de marché. Pour le bien de notre pays, j'appelle tous les responsables à contribuer à la concrétisation des réformes indispensables pour stimuler la croissance. Nous ne pouvons ni nous résigner ni mettre sur le compte de la démocratie directe la prétendue

incompréhension et la résistance du souverain aux réformes, comme le font certains économistes et politologues. La politique demeure l'art de faire beaucoup avec peu. Nous pourrions vaincre l'immobilisme et les résistances si nous réussissons à faire comprendre que le renoncement ou l'ajournement des réformes ont un coût économique élevé et se traduisent par des pertes de prospérité. Cette tâche implique l'union de toutes les forces qui ont à cœur le bien de notre pays. Une politique économique qui mise sur la liberté et la responsabilité individuelle, qui privilégie les principes économiques fondamentaux aux procédures politiques, qui considère le changement et l'ouverture comme les clés du succès à long terme constitue forcément une politique encourageant l'innovation. C'est là qu'il faut placer les accents de l'offensive.